ACTUALITÉS

Aide de 85 000\$ pour des génératrices

LACAILLE TRANSIT prend le virage vert

Hélène Gingras helene.gingras@tc.tc

CANDIAC. D'ici septembre, la moitié de la flotte des 50 camions de la compagnie Lacaille Transit seront dotés d'un système de génératrice permettant de consommer moins d'essence et, du coup, réduire la pollution dans l'atmosphère.

Déjà, une quinzaine de camions sont dotés de cette technologie.

«Oui, ça représente des économies d'essence, mais c'est aussi moins polluant que de faire rouler le moteur d'un camion 24 heures sur 24», explique le propriétaire, Stéphane Lacaille.

Alors que l'entreprise candiacoise effectue le transport de longue distance depuis une dizaine d'années au Québec, en Ontario et dans les Maritimes, ses employés vivent pratiquement à bord de leur camion.

Concrètement, la génératrice leur permet d'être complètement autonomes, c'est-à-dire qu'ils peuvent chauffer, climatiser ou éclairer leur cabine sans avoir à faire démarrer le camion. Du coup, ils peuvent se faire à manger dans leur microondes ou tempérer leur frigo portatif en tout temps.



C'est grâce à des subventions provinciales totalisant 85 000\$ que Lacaille transit a entrepris ce virage vert pour l'achat de systèmes de génératrices.

Le programme Écocamionnage du ministère des Transports du Québec permet aux entreprises de camionnage de profiter d'un remboursement allant jusqu'à 30% de ses dépenses pour réduire leur empreinte environnementale.

De son côté, M. Lacaille est très sensible à cet enjeu.

«J'ai 36 ans et je suis soucieux de l'avenir notre planète, a-t-il dit. De cette façon, on veut montrer notre bonne foi envers le monde de demain et poser un geste écoresponsable.»